

**MAIRIE
de LES MARTRES DE VEYRE**

**PERMIS DE DEMOLIR
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE
LA COMMUNE**

Demande déposée le 17/06/2026

N° PD 063 214 26 00001

Par :	SCI ROBIN COMPANY LIMITED
Demeurant à :	350 Rue des Orleaux 63270 VIC LE COMTE (anciennement LONGUES)
Pour :	Régularisation de la démolition d'un balcon
Sur un terrain sis à :	Allée des Ecoles 214 AH 1428

**Surface du terrain : 232
m²**

Le Maire de la Ville de LES MARTRES DE VEYRE,

VU le Code de l'Urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026,

VU la demande de permis de démolir susvisée,

Vu l'affichage en mairie, le 22/06/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier

CONSIDERANT que la démolition projetée est compatible avec les dispositions du Plan Local d'Urbanisme susvisé, secteur UC,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le permis de démolir est **ACCORDE**.

ARTICLE 2 : L'enduit de façade devra être refait à l'identique de l'existant sur les parties démolies et devra impérativement respecter le nuancier Terrasses et Val d'Allier du PLUi.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 15/07/2026

Le Maire

**Pour le Maire,
l'Adjoint,**

Lucie DEQUESNES

